



MUNICIPALITÉ
DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 10 mars 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Est/sont absents(es):

Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand, Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2025-03-77 / PAIEMENT DE LA FACTURE DE GLT+

SUR PROPOSITION DU conseiller Jacques Pépín et appuyé par le conseiller Guy Dupuis

- **D'AUTORISER** le paiement de la facture # FAC16894 de GLT+ dont le montant brut est de 6898.50\$ relatif au à l'offre de services consistant à émettre un rapport d'expertise dans l'application du Code du bâtiment CCQ 2015 et des autres règlements de sécurité pour le garage municipal;

- **D'IMPUTER** le cout de cette dépense à la ligne budgétaire 02-130-00-411

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **12 mars 2025**.



Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Tél. : 819 353-3450

www.msvalere.qc.ca

Téléco. : 819 353-3459

stvalere@msvalere.qc.ca



VICTORAVILLE
et sa région

*Ma
agence
piscapêche*
com